

La Macronie et le viol de la loi !

mardi 4 février 2020 (Date de rédaction antérieure : 4 février 2020).

Décidément, la Macronie ne recule devant rien.

Le ministère de l'Education Nationale viole ses propres règles en toute impunité. Les professeurs ont en effet interdiction de mettre un zéro à tout candidat pour des raisons "disciplinaires". Ce sont les connaissances qui doivent être appréciées. Et bien voilà que des proviseurs, cette hiérarchie qui comprend nombre de zélés qui veulent être bien vus, ont déclaré que les élèves grévistes au contrôle continu du bac de 1ère se verraient notés d'un zéro, cela donc en toute illégalité.

Depuis des mois nous voyons la Macronie en oeuvre dans la rue avec la police, dans les prétoires avec la justice, là voilà dans l'éducation.

La Macronie dans tous les domaines encourage le viol de la loi. Jusque dans les lycées destinés normalement à l'enseignement des humanités...